

Mandatement de mission

Assainissement collectif

Logements collectifs (Appartements, studios)

Propriétaire / Société : SIRET :

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Demeurant (adresse complète pour facturation et courrier) :

.....

.....

Téléphone : Email :

Représenté par

Nom – Prénom :

.....

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone : Email :

Adresse du bien à diagnostiquer si différente.

.....

Description du bien :

Nbre de logements : Nbre de pièces : Nbre de salle de bains Nbre de sanitaires :

Autres :

J'accepte que le diagnostic assainissement collectif soit réalisé, Je m'engage à ce que tous les ouvrages soient rendus accessibles, **le regard de visite du branchement (terre ou autres ...) soit complètement dégagé** le jour de la visite, **l'alimentation en eau potable soit en service, faute de quoi le technicien ne pourra réaliser le contrôle**, et à fournir tous les documents relatifs au(x) dispositif(s) : (plans, avis de conformité, contrôles antérieurs).

Je m'engage à régler, selon les conditions établies par la délibération du conseil communautaire n° 2025-05-07 du 21 mai 2025 et dès réception de l'avis de sommes à payer émis par le Trésor public de Loches, **la somme de 114,00 € TTC pour un diagnostic par logement ou autre local.**

Au-delà de deux heures d'intervention, une majoration de 85,00 € TTC par heure supplémentaire sera appliquée, sachant que toute heure débutée est due.

Si des travaux doivent être réalisés, une contre-visite aura lieu sur rendez-vous pour contrôler la conformité de l'installation, à l'issue de laquelle un certificat sera délivré. **Cette contre-visite sera facturée 95,00 € TTC.**



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 47 23 47 44 - valdamboise@cc-valdamboise.fr - www.cc-valdamboise.fr

Ce(s) bien(s) faisant office d'une procédure de vente, je m'engage à annexer le rapport diagnostic au compromis de vente ainsi qu'à l'acte de vente définitif.

(Le compte rendu définitif sera envoyé au propriétaire dans un délai minimum de 10 jours).

Nom et adresse du notaire chargé de la vente :

.....
.....

Fait à, le

Signature :

Nota : Cet engagement devra parvenir à Val d'Amboise avant toute intervention des services.

Protection des données personnelles Les informations recueillies au moyen de ce formulaire sont traitées par la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), dans le cadre de l'exercice de ses **missions d'intérêt public** en matière d'assainissement collectif. Elles sont destinées à assurer l'instruction et le suivi de votre demande, à garantir le bon fonctionnement du service public d'assainissement collectif ainsi qu'à la réalisation de traitements statistiques. Elles sont **exclusivement** traitées par le **service Assainissement**.

Les données ne sont communiquées à aucun autre destinataire, sauf obligation légale. **Elles sont conservées pendant toute la durée nécessaire au suivi du dossier, conformément aux obligations légales et réglementaires applicables.**

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un **droit d'accès**, de **rectification**, de **limitation du traitement** et, dans les conditions prévues par la réglementation, **d'opposition** ainsi que **d'effacement** de vos données.

Pour toute question relative au traitement de vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la CCVA : DPO – Communauté de Communes du Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron – dpo@cc-valdamboise.fr.

Si, après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 47 23 47 44 - valdamboise@cc-valdamboise.fr - www.cc-valdamboise.fr